



Communiqué

Rythmes scolaires : face à une nouvelle provocation pendant les vacances, la CGT reste mobilisée

Soucieux de faire admettre la réforme des rythmes scolaires aux municipalités, le gouvernement avait prévu des mesures dérogatoires et transitoires concernant l'encadrement des activités périscolaires. Afin que cette réforme ne pèse pas trop financièrement sur les communes, un plan d'aide financier avait été instauré et le taux d'encadrement avait été modifié pour embaucher le moins de personnel possible. Ainsi, il était prévu un-e animateur-trice pour quatorze mineur-es âgé-es de moins de six ans et un-e animateur-trice pour dix-huit mineur-es âgé-es de six ans ou plus.

Ces aménagements ont été vécus douloureusement par les personnels des collectivités territoriales puisqu'ils dégradent leurs conditions de travail et apparaissent comme une négation de leur professionnalisme et de leur spécificité.

Aujourd'hui, alors que la question des rythmes scolaires n'est pas close pour les professionnels de l'Ecole et pour les parents (renouvellement des projets éducatifs territoriaux, aménagement des horaires...), le gouvernement accélère le tempo en vue des élections présidentielles de 2017. Il semble vouloir solder les affaires courantes et les dossiers suscitant des mécontentements. Ainsi, par un décret du 1^{er} août, pendant la trêve estivale, il pérennise le provisoire et l'expérimental en rendant définitif ces taux d'encadrement ainsi que les mesures dérogatoires d'organisation de la semaine sur 5 jours.

La CGT dénonce cette pratique qui nie les remarques des partenaires sociaux et qui institutionnalise davantage des pratiques dangereuses pour les enfants et les personnels intervenant dans le milieu scolaire. Pour la CGT, d'autres propositions existent et doivent être entendues par le gouvernement. Elle considère que la bataille contre cette réforme des rythmes scolaires n'est pas terminée.

Pour ces raisons, la Fédération des services publics CGT, soutenue par la CGT Éduc'action, appelle avec une large intersyndicale à une nouvelle mobilisation nationale le 19 septembre de tou-tes les salarié-es et de tou-tes les agent-es concerné-es par les temps d'accueils périscolaires.

Montreuil, le 14 septembre 2016